

ALTANA, TOUJOURS AUX CÔTÉS DE JEAN-PIERRE DICK QUI A RÉALISÉ
UNE PROUESSE EXCEPTIONNELLE LORS DU VENDÉE GLOBE 2012



Jean-Pierre Dick.

Il n'est certes pas le premier à être arrivé aux Sables-d'Olonne. C'est pourtant incontestablement lui le héros de l'édition 2012-2013 du Vendée Globe. En franchissant la ligne d'arrivée le 4 février 2013, à 16h05, après 86 jours 3 heures 3 minutes et 40 secondes de course, il réalise l'exploit de boucler son troisième tour du monde en solitaire, après avoir parcouru plus de 2 650 milles sans quille.

En effet, le 22 janvier 2013, alors qu'il navigue confiant en troisième position, sa quille se détache du bateau et coule en emportant au fond de l'eau les rêves de podium du navigateur. Il ne se décourage pas et décide coûte que coûte de boucler sa course. Jean-Pierre Dick navigue alors pendant dix jours

sans quille et franchit la ligne d'arrivée en quatrième position. Par cet exploit, il rejoint le cercle restreint des héros du Vendée Globe.

ALTANA est fier d'avoir été à ses côtés pendant toute la course et félicite Jean-Pierre Dick pour la force de caractère, le courage et la détermination sans faille dont il a fait preuve à cette occasion.

Après ses victoires dans la Barcelona World Race et la Transat Jacques Vabre, le dernier exploit de Jean-Pierre Dick vient une nouvelle fois consacrer les valeurs fondatrices de la voile que les associés d'ALTANA ont mises au cœur de leur projet entrepreneurial : innovation, goût de l'effort, travail en équipe et objectifs partagés.

ALTANA
Société d'Avocats à la Cour de Paris

ÉDITO

Le cœur de notre activité, qui consiste aux côtés de nos clients à sécuriser leurs décisions et défendre leurs intérêts, prend pleinement son sens lorsqu'il s'inscrit dans la pérennité. Comme les entreprises que nous conseillons et défendons, nous savons donc que les contraintes du moment ne doivent pas détourner des enjeux de l'avenir, de l'investissement, de l'innovation et de la jeunesse.

Il y a un peu plus de trois ans, nous avons fait le choix de créer un cabinet d'avocats d'affaires indépendant suivant un modèle original, favorisant une approche résolument entrepreneuriale. À cette occasion, nous avons proposé à quatre de nos collaborateurs de participer à cette aventure en qualité d'associés. Il s'agissait là pour nous, d'une part, de leur témoigner notre confiance et la reconnaissance de leurs qualités professionnelles et de développement; d'autre part, d'inscrire notre projet dans une véritable pérennité, la relève étant assurée par les plus jeunes d'entre nous.

C'est précisément au nom de cette volonté de pérennité que nous avons fait de l'encouragement et de la promotion des plus jeunes une valeur fondatrice de notre cabinet.

Aujourd'hui, nous poursuivons notre expansion selon la même logique. Nous avons ainsi renforcé notre équipe M&A avec l'arrivée d'Arnaud Fayolle en qualité d'associé, et Caroline Duclercq a récemment rejoint notre équipe arbitrage en qualité de conseil. Tous deux, animés par une forte capacité d'entreprendre et foisonnant d'idées, incarnent la jeunesse et la

dynamique que nous souhaitons insuffler au sein du cabinet.

L'encouragement des plus jeunes se retrouve également dans la gestion de nos équipes de collaborateurs que nous formons avec assiduité, parmi lesquels nous espérons trouver nos associés de demain.

Au-delà d'ALTANA et du projet d'entreprise, c'est parmi les jeunes que se trouvent plus généralement les créateurs de richesse et d'emplois de demain. Pour qu'il ne reste pas un vain mot, un projet d'entreprise nécessite toutefois une énergie et un soutien de tous les instants.

Nous souhaitons aujourd'hui faire bénéficier de jeunes entrepreneurs du même soutien et de la même confiance qui nous ont été donnés, en particulier par nos clients, sans lesquels il aurait été impossible de lancer avec

succès notre entreprise, et les accompagner, en particulier sur le plan juridique, dans le cadre du parcours de création de leur entreprise.

C'est la raison pour laquelle nous avons fait le

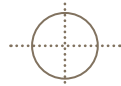
choix de soutenir l'association « 100 Jours pour entreprendre » qui a pour principal objet de promouvoir la création d'entreprises auprès des jeunes et de fédérer une communauté de jeunes créateurs – par le biais, notamment, de la création d'un réseau social – autour de l'envie d'entreprendre.

Insuffler auprès des jeunes l'esprit d'entreprise, le sens du risque et la prise de responsabilités participe du renouveau de notre économie et de l'ADN d'ALTANA.



100 JOURS POUR ENTREPRENDRE

« 100 Jours pour entreprendre » a été créé à l'initiative de trois clubs d'entrepreneurs de premier plan : Esprit d'Entreprise, Croissance Plus et 100 000 Entrepreneurs. Leurs membres sont tous préoccupés par les perspectives économiques qui sont aujourd'hui les nôtres et ils sont convaincus que l'encouragement et le soutien des plus jeunes, la valorisation de leurs capacités d'innovation et d'entreprendre sont une des solutions pour assurer la relance de l'emploi. L'entreprise de demain est à inventer. Remettre l'individu au cœur de ses choix avec les jeunes comme catalyseurs est une priorité que le cabinet partage avec « 100 Jours pour entreprendre ». Il faut compter sur leur enthousiasme pour apporter aux entreprises le renouveau dont elles ont besoin.



LA VIE DU CABINET

Is nous ont rejoints

I ALTANA poursuit son expansion et renforce ses équipes, pour accompagner sa politique de spécialisation et le développement de ses activités en France et à l'international.

Les nouvelles arrivées s'inscrivent toutes dans la volonté d'ALTANA d'offrir à ses clients un accompagnement à forte valeur ajoutée dans tous les domaines du droit des affaires. Les qualités humaines, l'ouverture d'esprit et la volonté entrepreneuriale forte au service des clients sont des valeurs essentielles qui président à chacun des recrutements opérés.

ALTANA poursuit le développement de son activité en fusions-acquisitions avec l'arrivée d'Arnaud Fayolle en tant qu'associé. Celui-ci intervient sur des opérations de fusions-acquisitions, pour des sociétés cotées et non cotées. Son expérience sur les opérations de capital-développement, d'acquisitions à effet de levier et d'émissions de valeurs mobilières renforce significativement le pôle Fusions & Acquisitions d'ALTANA qui sera désormais coanimé par Arnaud et Jean-Nicolas Soret.

Le pôle Arbitrage & Médiation a accueilli récemment Caroline Duclercq, en qualité de counsel, pour accompagner sa politique de spécialisation et le développement de ses activités en France et à l'international. Caroline intervient en tant que conseil et arbitre dans des secteurs d'activités variés, tels que distribution, brevets, télécommunications, matières premières, pétrole et gaz, joint-venture, qui viennent s'ajouter aux domaines de prédilection de l'équipe que sont les grands équipements et infrastructures et les projets industriels. Habitée à travailler avec l'Afrique, l'arrivée de Caroline confirme également la présence du Cabinet sur ce continent.

Nomination

L'International Technology Law Association (Itechlaw) a nommé Claire Bernier coprésident du comité en charge des questions relatives aux données personnelles.

Distinctions

ALTANA s'est vu décerner (parmi plus de 150 cabinets et personnalités du monde du droit) deux Trophées d'argent, dans les catégories « Droit de la distribution » et « Contentieux commercial », lors de la cérémonie des **Trophées du droit** organisée par Leadersleague.

Petits déjeuners

« **Applications mobiles : l'essentiel** », avec Claire Bernier, Pierre Lubet et Bruno Vercelli, vice-président et fondateur de la société Sentinelo – « **Les dernières évolutions législatives et jurisprudentielles en droit social** », avec Marianne Franjou et Mickaël d'Allende – « **Mondialisation de la contrefaçon : lutte au niveau national et lutte au niveau international** », avec Claire Bernier, Pierre Lubet, Éric Schahl, du cabinet Inlex, et Sophie Molle, project manager au sein de l'Organisation mondiale des douanes – « **Carve out et cessions d'activités, retours d'expérience et bonnes pratiques** », avec Jean-Nicolas Soret, Caroline André-Hesse, Julien Balensi et Olivier Vergnolle, du cabinet d'avocats fiscalistes Arsène Taxand.



Caroline Duclercq et Arnaud Fayolle.

Colloques

« **Maîtrisez les risques juridiques au sein d'un groupe de sociétés** », organisé par l'EFE sur le thème de l'organisation juridique intra-groupe, et « **La faute inexcusable** », organisé par la Fédération régionale des travaux publics, aux côtés de la SMABTP, avec Philippe Goossens – « **La responsabilité pénale des dirigeants d'entreprises** », avec Philippe Goossens et Tania Rizzo – « **L'optimisation de la trace en criminalistique** » (colloque annuel de la Compagnie des experts de justice en criminalistique-CEJC) – « **Le traitement judiciaire et les leviers d'action procéduraux** » (organisé par la LICRA en partenariat avec l'ENM) – « **La circulation mondiale des données personnelles** » (conférence annuelle européenne de l'Itechlaw) – « **Les obligations des acteurs (notification des failles de sécurité) et risques de responsabilité pénale** » (Journées de l'AFDIT sur l'actualité du droit des technologies de l'information), avec Claire Bernier – « **Point sur les lois Cherpion et Warsmann** » (comité ressources humaines de l'ILEC), avec Caroline André-Hesse – Philippe Goossens, Caroline André-Hesse, Pierre-Gilles Wogue et Julien Balensi ont participé à la conférence annuelle de l'**International Bar Association** qui s'est tenue à Dublin – Participation de Claire Bernier à la conférence **INTA et Itechlaw**, Washington DC – Participation de Caroline André-Hesse à la conférence de l'Employment & Management Committee de l'**IBA**, à New York – « **Constructive acceleration** », DRBF (Dispute Resolution Board Foundation) 13th Annual International Conference, avec Christophe Lapp.

Formations

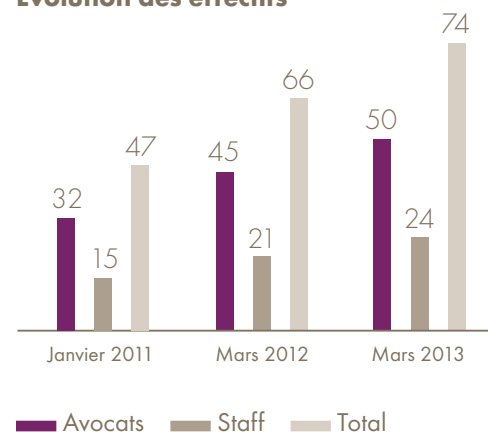
« **Responsabilité pénale des dirigeants** » et « **Gestion des risques psychosociaux** » pour le **Development Institute International**, avec Laetitia Daage, Sophie Lordet, Caroline André-Hesse et Philippe Goossens – « **Gestion contractuelle** » et « **Pilotage contractuel des grands projets complexes** », formation interne entreprise en partenariat avec l'École nationale des ponts et chaussées, avec Christophe Lapp et François Muller.

Ouvrage

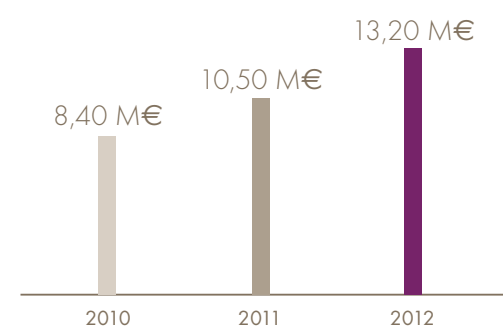
La Protection sociale complémentaire d'entreprise, de Mickaël d'Allende, aux éditions Lamy, coll. « Axe droit ».

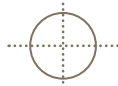
QUELQUES CHIFFRES CLÉS

Évolution des effectifs



Évolution du chiffre d'affaires





DOSSIERS EMBLÉMATIQUES

QUELQUES EXEMPLES
DE DOSSIERS RÉCENTS
ET SIGNIFICATIFS
PAR LEUR IMPORTANCE,
LEUR COMPLEXITÉ
OU LEUR CARACTÈRE
NOVATEUR.

Automobile

Relaxes dans des dossiers de harcèlement moral pour une société de distribution automobile.

Banque/Finances

Conseil d'une institution financière dans le cadre d'un projet de développement immobilier, estimé à 100 millions d'euros, dans lequel l'emprunteur fait face à des difficultés financières.

Conseil d'une autorité de régulation française, dans le cadre de régulation financière et sur des questions d'insolvabilité.

BTP

Règlement de différends relatifs à l'exécution de travaux d'extension et de modernisation de plusieurs ports en Afrique.

Ferroviaire

Contentieux multijuridictionnel, pour un industriel, lié à la mise en service de matériel roulant ferroviaire neuf.

Arbitrage consécutif à des travaux de rénovation d'une infrastructure en Afrique.

Industrie

Précontentieux pour un important groupe minier à la suite d'une défaillance électrique ayant paralysé une usine de production.

Défense d'une distillerie dépendant d'un très grand groupe sucrier mondial à la suite de la corrosion d'une pipe qui lui permettait d'être directement livrée en alcool à partir de l'apportement portuaire.

Conseil d'un groupe coopératif, représentant environ 7 000 salariés et 2 milliards d'euros de CA dans la réorganisation et la restructuration d'une de leur filiale (1 700 salariés).

Dossier **PIP** concernant la fabrication d'implants mammaires.

Médias

Conseil d'un groupe de médias leader sur le marché français, réalisation d'un audit social portant sur l'ensemble des sociétés du groupe employant des salariés (une cinquantaine de sociétés) afin de participer à la définition de la stratégie et de l'organisation RH et des points de négociations à privilégier.

Nouvelles technologies

Conseil à un fabricant de produits connectés à Internet dans la définition de sa politique de partage de revenus avec les éditeurs et les distributeurs de contenus et d'applications destinés à ses produits (télévision, smartphones, tablettes...). Mise en place de contrats s'articulant avec les différents cadres juridiques établis par les éditeurs, au niveau mondial.

Conseil d'un grand groupe français de bricolage pour la mise en place d'un réseau social d'entreprise, plus particulièrement dans tous ses aspects juridiques relatifs à la propriété intellectuelle, au droit de l'informatique et de l'Internet, à la protection et localisation de données personnelles ainsi que dans ses implications en droit social.

Défense d'un grand équipementier européen contre un inventeur. Demande 180 millions d'euros.

Partenariats publics-privés (PPP)

Gares et connexions : PPP pour l'aménagement d'une gare.

Assistance à un groupement dans le cadre de la construction et la maintenance d'une école.

Pharmacie

Conseil de **Quintiles**, le numéro 1 mondial des services aux laboratoires pharmaceutiques, dans le cadre de son accord de partenariat stratégique à composante capitalistique avec Median Technologies. En échange de services de coopération commerciale, **Quintiles** s'est vu attribuer des bons de souscription

d'actions de cette société en forte croissance, cotée sur le marché de NYSE Alternext.

Arbitrage financier portant sur la résiliation d'une convention d'approvisionnement entre un laboratoire pharmaceutique et un producteur de dispositifs médicaux-injectables : droit français applicable.

Photographie

Gestion des relations sociales du **Groupe Primavista** (l'un des leaders européens de la photographie, en pleine expansion, dans le milieu scolaire et les maternités) en conseil et en contentieux (mise en place d'accords sur le statut des photographes, le temps de travail des salariés, leurs rémunérations, etc.).

Produits électroniques grand public

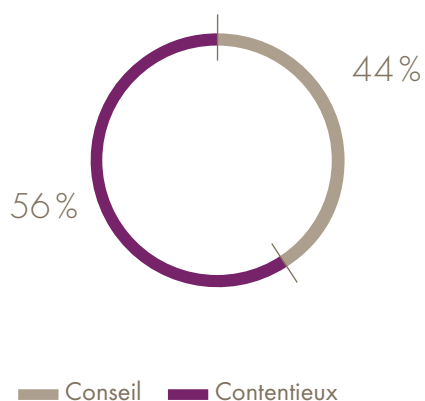
Modélisation d'une distribution sélective à l'échelle européenne.

Téléphonie

Aide à la définition et mise en place de stratégies d'un fabricant leader sur son marché pour la commercialisation de ses produits directement auprès des clients finaux.

Action en concurrence déloyale pour un opérateur de télécoms.

Répartition de l'activité conseil/contentieux



Répartition des clients par secteur

